Número de Révision: 009.0 **Date de sortie:** 01/30/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	**LOCTITE MR 5009 HI-TACK GASKET SEALANT known as Loctite® Hi-Tack Gasket Seal**	**Numéro IDH:**	234910
Type de produit/utilisation recommandée:	Etanchéification	**numéro d'item**	30526
Restriction d'utilisation:	Non identifié	**Région:**	Canada

Raison sociale:
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

Votre contact:
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

DANGER:

H222 - AEROSOL EXTREMEMENT INFLAMMABLE.
H229 - RECIPIENT SOUS PRESSION: PEUT ECLATER SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR.
H304 - PEUT ETRE MORTEL EN CAS D'INGESTION ET DE PENETRATION DANS LES VOIES RESPIRATOIRES.
H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.
H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.
H336 - PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.
H351 - SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER LE CANCER.
H361 - SUSCEPTIBLE DE NUIRE A LA FERTILITE OU AU FŒTUS.
H373 - RISQUE PRESUME D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
AEROSOL	1
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
CANCEROGENICITE	2
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	2
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	2
DANGER PAR ASPIRATION	1

PICTOGRAMME(S)


Conseils de prudence

Prévention:	P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 - Ne pas manipuler avant d´avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer. P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P260 - Ne pas respirer la poussière ni les émanations. P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	P301+P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P304+P340+P312 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. P331 - NE PAS faire vomir. P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Stockage:	P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 - Garder sous clef. P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Élimination:	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
acétone	67-64-1	30 - 60
n-Hexane	110-54-3	10 - 30
propane	74-98-6	10 - 30
Methylcyclopentane	96-37-7	5 - 10
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	1 - 5
Acétate d'éthyle	141-78-6	1 - 5
Distillates (petroleum), light distillate hydrotreating process, low-boiling	68410-97-9	1 - 5
Distillats de vapocraquage (de petrole) polymerises	68131-77-1	1 - 5
naphtalénol-2, [[(phénylazo)-4 phényl]azo]-1, dérivés ar-heptyles et ar',ar''-méthyles	92257-31-3	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

Composants non dangereux

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu en tant que secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Measures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation: Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Appeler un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Ingestion: NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé): Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.

Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire: Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés: Non disponible

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Contenu sous pression. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des endroits bas et confinés, parcourir de grandes distances jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression. L'exposition à des températures supérieures à 49ºC (120°F) peut provoquer l'éclatement du conteneur.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Aldéhydes. Hydrocarbures. Vapeurs organiques irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Enlever toute source d'ignition. Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de protection personnelleapproprié. Tenir le personnel non nécessaire à distance. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler autant de matériau que possible. Conserver dans un récipient fermé jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées : bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Consulter la section 8. Ne pas perforer ou incinérer les récipients sous pression.

Stockage: Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 49 °C (120.2 °F)
Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
acétone	250 ppm TWA 500 ppm STEL	1,000 ppm (2,400 mg/m3) PEL	Rien	Rien
n-Hexane	50 ppm TWA (PEAU)	500 ppm (1,800 mg/m3) PEL	Rien	Rien
propane	D : asphyxiant simple, EX : risque d'explosion (Asphyxiant simple.)	1,000 ppm (1,800 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	5 mg/m3 PEL Brouillard 500 ppm (2,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Acétate d'éthyle	400 ppm TWA	400 ppm (1,400 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Distillates (petroleum), light distillate hydrotreating process, low-boiling	5 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH avec masque facial complet est nécessaire si les concentrations de chlorure de méthylène dépassent les 625 ppm et dans les cas de déversements et de situations d'urgence.

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de néoprène, butyl-caoutchouc ou nitrile.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Aérosol
Couleur: Rouge
Odeur: Acétone
Seuil de détection d'odeur: Non disponible
Valeur pH: Non disponible
Pression de vapeur: 400 mm/hg (38 °C (100.4 °F))
Point / zone d'ébullition: Non disponible
Point/domaine de fusion: Non disponible
Densité/Densité relative:: 0.93
Densité de vapeur relative: Non disponible
Point d'éclair: Non applicable aux aérosols.
Flashback: Le produit a créé un retour de flamme lors de tests de propagation des flammes.
Flame projection: 63.5 cm (25inch)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion: Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion: Non disponible
Température d'auto-inflammation: Non disponible
Inflammabilité: Non applicable
Taux d'évaporation: Non disponible
Solubilité: Insoluble Eau
Solubilité: Partiellement soluble Eau
Coefficient de partage (value logarithmique):: Non disponible
Teneur VOC: 56.9 % (par poids)
Viscosité dynamique: Non disponible
Viscosité cinématique: Non disponible
Caractéristiques de la particule: Non disponible

Température de décomposition: Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Réactions dangereuses: Néant dans des conditions normales de traitement.

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Hydrocarbures. Vapeurs organiques irritantes.

Produits incompatibles: Des oxydants forts. Agents réducteurs. Acides.

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Ne pas perforer, incinérer ou exposer à des températures supérieures à 49°C (120°F). Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des materiaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: L'inhalation excessive de cette matière causera des maux de tête, des étourdissements, de la nausée et un manque de coordination. Peut entraîner une irritation du nez et de la gorge.

Contact avec la peau: Entraîne une irritation de la peau. L'action du solvant peut sécher et dégraisser la peau, provoquer des fissures et entraîner une dermatite.

Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion: Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
acétone	Oral LD50 (Souris) = 5.2 g/kg Oral LD50 (Souris) = 3,000 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 5,340 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 5,800 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 9,800 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 20,000 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 76 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 50.1 mg/l
n-Hexane	Oral LD50 (Rat) = 28,710 mg/kg
propane	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 13023 ppm CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 13023 ppm
Methylcyclopentane	Rien
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 4.026 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 2.18 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 10.5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.2 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = < 5.7 mg/l
Acétate d'éthyle	Oral LD50 (Rat) = 5.6 g/kg Oral LD50 (Souris) = 0.44 g/kg
Distillates (petroleum), light distillate hydrotreating process, low-boiling	Rien
Distillats de vapocraquage (de petrole) polymerises	Rien
naphtalénol-2, [[(phénylazo)-4 phényl]azo]-1, dérivés ar-heptyles et ar',ar''-méthyles	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
acétone	Irritant		Système nerveux central
n-Hexane	Irritant		Développemental Poumon Système nerveux Reproductif
propane	Irritant		Cardiaque Système nerveux central
Methylcyclopentane	Irritant		Système nerveux
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités			
Acétate d'éthyle	Irritant		Sang Système nerveux central
Distillates (petroleum), light distillate hydrotreating process, low-boiling			
Distillats de vapocraquage (de petrole) polymerises	Irritant		
naphtalénol-2, [[(phénylazo)-4 phényl]azo]-1, dérivés ar-heptyles et ar',ar''-méthyles			

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
acétone	Non	Non	Non

n-Hexane	Non	Non	Non
propane	Non	Non	Non
Methylcyclopentane	Non	Non	Non
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	Non	Non	Non
Acétate d'éthyle	Non	Non	Non
Distillates (petroleum), light distillate hydrotreating process, low-boiling	Non	Non	Non
Distillats de vapocraquage (de petrole) polymerises	Non	Non	Non
naphtalénol-2, [[(phénylazo)-4 phényl]azo]-1, dérivés ar-heptyles et ar',ar''-méthyles	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre
Nom d'embarquement correct: AÉROSOLS
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)
Nom d'embarquement correct: Aerosols, flammable
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)
Nom d'embarquement correct: AEROSOLS (Hexane)
Division: 2.1
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien
Pulluant marin: Hexane

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes:
2,3

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 01/30/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.